



Présentation

Code interne : EIN6-LVII1

Description

Organisation pédagogique et activités par niveau

Les cours poursuivent les apprentissages commencés au semestre 5, sur la base d'une exposition hebdomadaire à la langue cible pendant 14 semaines. Les objectifs sont différenciés selon les niveaux CECRL (A1 à B1) pour permettre une progression adaptée :

- Niveau A1 (Utilisateur élémentaire – niveau introductif) : l'élève commence à comprendre et à produire des expressions simples utilisées dans des situations familières. Il est capable d'interagir de manière très élémentaire avec des interlocuteurs parlant lentement et clairement.
- Niveau A2 (Utilisateur élémentaire – niveau intermédiaire) : l'élève peut communiquer dans des situations quotidiennes simples, comprendre des messages courts et exprimer ses idées sur des sujets familiers.
- Niveau B1 (Utilisateur indépendant – niveau seuil) : l'élève peut gérer des interactions variées, exprimer son opinion, comprendre des documents oraux ou écrits de difficulté modérée, et rédiger des textes structurés. Les objectifs sont différenciés selon les niveaux CECRL (A1 à B1) pour permettre une progression adaptée

Le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues sert de base pour les langues européennes. Les 6 niveaux (A1, A2, B1, B2, C1 et C2) et les compétences correspondantes peuvent être consultés : <http://www.coe.int/T/DG4/Portfolio/documents/cadrecommun.pdf>

Savoir être autonome dans le travail (C13, N1 à N3)

Savoir comprendre et s'exprimer à l'oral et à l'écrit (C10 / N1-N3)

Savoir s'exprimer avec aisance et précision (C10 / N1-N3)

Savoir adapter un discours approprié à une situation donnée (C10, C 12/N1-N3)

Objectifs

- Niveau A1 :
 - Révision des acquis de S5 à travers des activités d'écoute guidée et de répétition
 - Jeux de rôle plus variés : achats, loisirs, description d'une journée-type
 - Activités de compréhension orale avec support visuel (vidéos, dialogues enregistrés)
 - Introduction à la rédaction : écrire un message court, une carte postale, un email simple
 - Activités de type "trouver quelqu'un qui..." pour encourager l'interaction en classe
- Niveau A2 :
 - Exploitation de dialogues et vidéos plus complexes avec vocabulaire nouveau
 - Jeux de rôle contextualisés : prendre un rendez-vous, réserver un hébergement, expliquer un problème
 - Rédaction de descriptions personnelles, emails semi-formels, résumés simples
 - Activités orales d'interaction (interviews croisées, reformulation, jeux de questions)
 - Introduction à l'organisation logique d'un petit discours (début, développement, conclusion)
- Niveau B1 :
 - Rédaction de textes variés (avis argumenté, compte rendu, notice explicative)
 - Activités de compréhension d'articles et de podcasts avec questions ouvertes
 - Présentations structurées avec diaporama : exposé thématique ou retour d'expérience
 - Débats organisés ou simulations en groupe (par exemple : discussion sur un projet de société)
 - Consolidation du vocabulaire technique ou lié aux enjeux sociétaux (environnement, technologie, santé)

Heures d'enseignement

TD	Travaux Dirigés	19h
TI	Travaux Individuels	7h

Syllabus

Contenus spécifiques selon les langues

Les contenus abordés varient selon la langue choisie, tout en respectant les objectifs définis pour chaque niveau CECRL :

- Langues européennes (allemand, espagnol, italien, portugais) : les élèves sont répartis par niveau (A1, A2 ou B1). Les contenus incluent l'approfondissement des bases grammaticales, le développement de l'expression orale et écrite, la compréhension de documents authentiques, ainsi que la préparation de présentations courtes sur des sujets culturels ou sociaux.
- Chinois – Débutant 1 ou 2 : apprentissage des caractères de base et des principes de la phonétique (pinyin). Introduction à l'ordre des traits, aux structures syntaxiques simples, et aux phrases utiles dans la vie quotidienne.
- Japonais – Débutant 1 ou 2 : apprentissage des deux syllabaires (hiragana et katakana), introduction à des kanji fréquents, structures grammaticales élémentaires, et compréhension de dialogues simples.

Des rencontres occasionnelles avec des élèves japonais invités en classe peuvent offrir une opportunité précieuse de mettre en pratique la langue parlée dans des situations ciblées (jeux de rôle simples, simulations). Ces échanges favorisent également la découverte interculturelle et peuvent être le point de départ de futures amitiés avec des locuteurs natifs.

Informations complémentaires

Deuxième langue étrangère, au choix parmi l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais, le chinois et le japonais. D'autres langues peuvent être suivies grâce à un accord avec l'Université de Montaigne.

Le français langue étrangère (FLE) et dans certains cas l'anglais "faux débutants" sont considérés comme LV2.

Une 3e langue ou une activité artistique est en option.

L'évaluation des options apporte un bonus de 0 à 2 points au contrôle continu de la LV2.

Compétences visées

- Consolider les compétences linguistiques acquises au semestre 5, en compréhension et en expression, à l'oral comme à l'écrit.
- Développer l'autonomie linguistique dans des situations de communication courantes ou semi-guidées, en fonction du niveau (A1 à B1).
- Renforcer la capacité à interagir en langue étrangère dans un contexte international (voyage, études, stage, vie quotidienne).
- Produire des textes simples ou modérément structurés selon le niveau, adaptés à des contextes personnels, culturels ou professionnels.
- Mener des présentations ou exposés courts en groupe ou en individuel, sur des thèmes concrets, techniques ou interculturels.
- Acquérir ou approfondir le vocabulaire lié aux enjeux sociétaux et au monde de l'ingénierie (environnement, innovation, communication).
- Se préparer à l'intégration dans un environnement académique ou professionnel à l'étranger, dans le cadre d'une **mobilité internationale**.

Bibliographie

Supports pédagogiques variés : méthodes de langue, format papier, presse, audiovisuel, multimédia, etc

Modalités de contrôle des connaissances

Évaluation initiale / Session principale - Épreuves

Type d'évaluation	Nature de l'épreuve	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'épreuve	Note éliminatoire de l'épreuve	Remarques
Contrôle Continu Intégral	Contrôle Continu			1		Le cours de LV2 en semestre 6 est soumis à une évaluation intégrale en contrôle continu. Il n'y a donc aucune session de rattrapage possible. Toute absence injustifiée ou travail non rendu peut avoir un impact sur la validation du semestre, et par conséquent sur le passage en deuxième année du cycle ingénieur (semestres 7-8). Ce contrôle continu peut prendre différentes formes selon le choix de l'enseignant : examen oral, soutenance, quizz, etc.

Infos pratiques

Contacts

Hayley Maund

✉ Hayley.Maund@bordeaux-inp.fr